

## **Communiqué de presse, 4 novembre 2021**

### **Swiss Central City Real Estate Fund – Augmentation de capital d'un montant prévu de CHF 84.5 millions largement sursouscrite; cotation à la SIX Swiss Exchange en préparation**

**L'augmentation de capital du Swiss Central City Real Estate Fund a été largement sursouscrite et a été conclue avec succès, le produit d'émission s'élevant au montant maximal de CHF 84.5 millions. Suite à l'augmentation de capital, la cotation prévue à la SIX Swiss Exchange est maintenant poursuivie. Au cours des prochains jours, la direction du fonds soumettra la demande de cotation correspondante à la SIX. La cotation de toutes les parts du fonds et l'ouverture en tant que fonds public devraient avoir lieu le 13 décembre 2021.**

L'augmentation de capital réalisée par la direction du fonds Nova Property Fund Management AG pour le Swiss Central City Real Estate Fund du 25 octobre 2021 au 3 novembre 2021 a été réalisée avec un grand succès. L'émission a été réalisée sur la base du "best effort" dans le cadre d'une offre de souscription aux investisseurs en Suisse admis conformément au contrat de fonds. Le ratio de souscription était de 4:1 (quatre droits de souscription donnaient droit à l'achat d'une nouvelle part). L'augmentation de capital a suscité une forte demande de la part des investisseurs existants et nouveaux, ce qui a permis d'élargir à nouveau la base d'investisseurs. Au total, 760'414 nouvelles parts ont été émises à un prix d'émission de CHF 111.10 par nouvelle part. Après l'augmentation de capital, le nombre de parts en circulation s'élève à 3'802'070. Les nouvelles parts seront libérées le 15 novembre 2021.

Le fonds recevra CHF 84.5 millions lors de l'augmentation de capital. Le produit de l'augmentation de capital sera utilisé pour poursuivre l'expansion et la diversification du portefeuille de haute qualité.

#### **Cotation à la SIX Swiss Exchange prévue pour la mi-décembre 2021**

La direction du fonds prévoit de faire coter le Swiss Central City Real Estate Fund en tant que fonds public à la SIX Swiss Exchange. La demande de cotation correspondante sera soumise à la SIX dans les prochains jours. La FINMA a déjà approuvé la transformation du fonds en fonds public. Le premier jour de négoce du Swiss Central City Real Estate Fund à la SIX Swiss Exchange est prévu pour le 13 décembre 2021. Jusqu'à la cotation, seuls les investisseurs qualifiés peuvent investir dans le fonds; à partir de la date de cotation, le fonds sera ouvert à tous les investisseurs. Avec la cotation à la SIX, le fonds devrait également être inclus dans les indices "SXI Real Estate Broad" et "SXI Real Estate Funds Broad". Cela promet une liquidité et une visibilité accrues des parts de fonds pour tous les investisseurs.

#### **Portrait du fonds**

Le Swiss Central City Real Estate Fund vise à générer des rendements stables et appropriés en constituant un portefeuille immobilier dans des emplacements centraux attrayants. Par conséquent, la direction du fonds Swiss Central City Real Estate Fund investit la fortune du fonds dans des biens immobiliers situés dans des lieux centraux de toute la Suisse et présentant un potentiel économique durable.

Le fonds est actuellement négocié hors bourse par la Banque J. Safra Sarasin SA, qui continuera à assurer la tenue du marché active des parts du fonds après la cotation.

**Contacts:**

Marcel Schneider  
CEO

[marcel.schneider@novaproperty.ch](mailto:marcel.schneider@novaproperty.ch)

Roger Bosshard  
CFO

[roger.bosshard@novaproperty.ch](mailto:roger.bosshard@novaproperty.ch)

**Nova Property Fund Management AG**

Feldeggstrasse 26  
8008 Zurich  
+41 (0)44 276 40 40  
[info@novaproperty.ch](mailto:info@novaproperty.ch)  
[www.novaproperty.ch](http://www.novaproperty.ch)

**Swiss Central City Real Estate Fund**

Le Swiss Central City Real Estate Fund investit dans des biens immobiliers situés à des emplacements de premier ordre dans les grands centres économiques. Les critères clés sont la centralité de la propriété, une bonne accessibilité, un cash-flow stable et un profil de produit adapté aux besoins des locataires.

Numéro de valeur 44414255 ; ISIN CH0444142555 ; Symbole CITYRES

**Nova Property Fund Management AG**

Nova Property Fund Management AG a été approuvée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA en tant que direction de fonds domiciliée à Zurich le 5 novembre 2018 et est active dans le domaine des fonds depuis cette date. Cela comprend l'établissement, la gestion et l'administration de placement collectif de capitaux de droit suisse ainsi que la distribution des fonds gérés par la société elle-même. En outre, la société est active dans le domaine du conseil en placement pour les sociétés de placement immobilier et les fondations de placement spécialisées dans l'immobilier.

**Clause de non-responsabilité**

Le présent communiqué de presse ne constitue ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens de la Loi fédérale sur les services financiers (LFS), ni un prospectus simplifié ou des informations clés pour l'investisseur au sens de la Loi suisse sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). Il ne constitue pas une offre ou une recommandation de souscription ou de rachat de parts de fonds ou d'achat ou de vente d'autres instruments ou services financiers, mais est destiné uniquement à des fins d'information. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives qui sont soumises à des incertitudes et à des risques et qui peuvent changer. Veuillez noter que les performances historiques ne sont pas un indicateur des performances actuelles ou futures. Les décisions d'achat ou de souscription de nouvelles parts du Swiss Central City Real Estate Fund doivent être prises exclusivement sur la base du prospectus ou du contrat de fonds (les deux sont en Allemand) correspondant, qui peut être commandé gratuitement auprès de la direction du fonds.

Jusqu'à la date de cotation du Fonds à la SIX Swiss Exchange, ce communiqué de presse s'adresse **exclusivement aux investisseurs qualifiés** au sens de l'art. 10, al. 3 et al. 3ter de la loi suisse sur les placements collectifs de capitaux et est uniquement destiné au territoire de la Suisse.

Tous les documents pertinents sur l'augmentation de capital sont disponibles (en Allemand) sur [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch) ou sur <https://www.novaproperty.ch/fr/fonds-immobilier/download-center/prospectus/>